



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 septembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28/09/2007

**Création de deux emplois occasionnels dans le cadre de l'Opération
de Renouvellement Urbain**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Rodolphe CHALLET -

Excusés ayant donné pouvoir :

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007

DELIBERATION D20070383

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**Création de deux emplois occasionnels dans le cadre de l'
Opération de Renouvellement Urbain**

Monsieur Luc DELAGARDE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

L'opération de renouvellement urbain des quartiers Clou Bouchet, Tour Chabot et Gavacherie, démarrée il y a quelques mois, occasionne un surcroît de travail aux différentes directions chargées de l'élaboration et de la conduite des projets d'équipements et d'aménagement.

Afin de mener à bien l'ensemble des opérations, il est proposé de créer deux emplois occasionnels sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, pour une durée de 6 mois :

- un emploi à l'AMERU chargé des programmations d'équipement et des concours de maîtrise d'œuvre,
- un emploi à la Direction des Espaces Publics en charge de l'élaboration des espaces.

Ces deux emplois seront rémunérés sur la base de la grille indiciaire des techniciens territoriaux.

Les crédits sont prévus au budget 2007.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création des deux emplois occasionnels dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Luc DELAGARDE